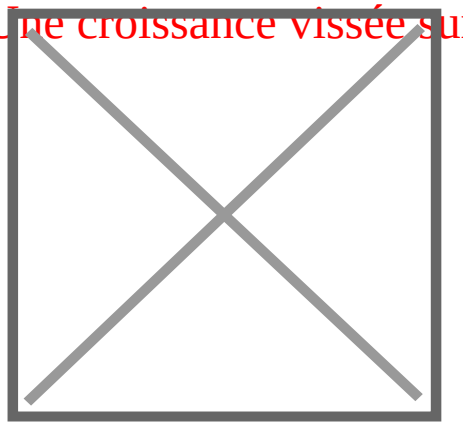
février 2011

# GFD

Accueil / BBI / Produits / Fixation

## Une croissance vissée sur la normalisation



***Tout en subissant ces dernières années la concurrence des productions asiatiques sur les marchés de la visserie et de la boulonnerie, GFD a toujours fait le choix de maintenir la fabrication de ses produits en France. Aujourd'hui, alors que la loi anti-dumping commence à compliquer et renchérir le sourcing asiatique et que le marché européen de la construction impose de nouvelles normes sur le secteur des charpentes métalliques et de la construction bois, le fabricant de Saint-Etienne entrevoit un fort potentiel de développement pour ses produits qui n'ont jamais cessé de jouer la carte de la qualité et de l'innovation. En témoigne le lancement de la VBA3, une vis de nouvelle génération, la première également à répondre aux exigences de la réglementation européenne.***

L'entreprise bicentenaire GFD entend bien, plus que jamais, être présente sur les chantiers d'aujourd'hui et de demain. En témoigne le lancement en ce début 2011 de la VBA3, dont le nom rappelle évidemment celui de sa grande sœur la VBA Plus, référence en matière de vis bois-agglo. Au-delà de ces caractéristiques techniques innovantes (voir encadré), cette vis est la première vis du marché à proposer un zingage jaune totalement dépourvue de chrome 6 et à présenter un marquage CE. De quoi conforter les positions de l'industriel dans cet univers. Créé en 1777 à l'Isle sur le Doubs (Territoire-de-Belfort), GFD est aujourd'hui le premier fabricant français de visserie et de boulonnerie standard et figure comme l'un des leaders européens. A l'heure où l'essentiel de la consommation européenne de ce secteur provient d'Asie, c'est aussi le seul à avoir maintenu une activité de production dans l'hexagone, sur son site de Saint Etienne (Loire). Ainsi, 95% de sa gamme de boulonnerie est fabriqué en France, les quelques références complémentaires provenant du groupe Fontana, sa maison mère.

**Réorganisation industrielle en 2009**

Certes, dans un contexte déjà fortement concurrentiel miné par les importations asiatiques sur les produits standards, la conjoncture économique de l'année 2009 n'a pas épargné l'entreprise, dont le chiffre d'affaires a enregistré une forte baisse liée notamment à l'export. De plus, la perspective de l'entrée en vigueur de la taxe anti-dumping a, dans un premier temps, contribué à compliquer la donne pour les fabricants européens. Pour anticiper la mesure, les grands importateurs européens ont eu en effet tendance à surcharger leurs stocks fin 2008 de manière à être en mesure de faire face aux besoins de l'année à venir. « Aujourd'hui, les effets de la loi anti-dumping commencent à porter leurs fruits et à rééquilibrer les forces en donnant aux fabricants européens les moyens de se battre à armes égales avec les Asiatiques » se félicite Dominique Pellizza, directeur général de GFD.

En attendant, la réorganisation industrielle lancée en juin 2009 a abouti à la fermeture de l'usine de l'Isle-sur-le-Doubs, dont l'ancienneté nécessitait de trop lourds investissements. L'ensemble des machines, spécialisées dans la production de visserie, a été réinstallé à Saint-Etienne, où est produite la boulonnerie depuis 1991, permettant ainsi à GFD de s'appuyer sur un site industriel unique. Parallèlement, l'activité conditionnement située jusqu'alors à Saint-Etienne a été transférée sur Bourogne, où se trouve également le siège social. Ainsi, 20 emplois de l'usine l'Isle-sur-le-Doubs ont pu être transférés sur Bourogne, qui profite également de sa situation géographique centrale sur le marché européen pour rester le centre de stockage et de distribution de l'entreprise, avec quelque 10 000 références disponibles sur stock. Et à Saint-Etienne, des personnes qui auparavant s'occupaient du conditionnement ont donc été formées à la production de visserie. *« Cette réorganisation nous a permis de réduire les coûts de fabrication de façon significative. En 2009, il était impossible d'augmenter les volumes. La seule solution était de réduire les coûts fixes »* explique Dominique Pellizza. *« Le fait de continuer à fabriquer en France est important pour nous. Cela nous permet d'avoir une maitrise complète de la qualité et de percevoir la création d'un produit globalement. Celui qui dessine le produit est en contact avec celui qui contrôle et celui qui fabrique »*.

En 2010, la production est repartie à la hausse, avec une croissance de 30% par rapport à 2009. Son chiffre d'affaires, établi à 34 millions d'euros, dont 25% pour la visserie (33% sur le chiffre d'affaires France) et 75 % pour la boulonnerie, affiche un essor de l'ordre de 35%.

**Croissance soutenue par l'environnement normatif**

Fort de son savoir-faire en matière de produits innovants et de qualité, GFD compte également s'appuyer sur un autre atout essentiel : la mise en œuvre du système normatif européen. En avril 2010, la Directive Européenne Produits de Construction impose le marquage CE des produits en matieÌ€re de boulonnerie dans la construction métallique, après la publication en 2007 de la norme européenne EN 15048 pour la boulonnerie de construction métallique non pré-contrainte (boulons classiques). Actuellement, l'entreprise est leader sur le marché des produits pré-contraints (à serrage contrôlé) avec sa gamme Hexa Tech HR et HRC, et la première à proposer une offre normée sur les produits non pré-contraints avec sa gamme Hexa Tech SB. Sachant qu'en France le marché de la charpente métallique se situe à 20% sur les produits pré-contraints est à 80 % sur les produits non pré-contraints.*« Notre ambition est de devenir l'un des plus importants opérateurs européens sur les produits de charpentes métalliques. Ce marché a un fort potentiel de développement du fait de l'entrée en application de la norme. Le système normatif étant le même partout en Europe, notre objectif est ainsi de pouvoir pénétrer tous les marchés »*.

Une équipe export est aujourd'hui opérationnelle pour remplir les objectifs de GFD. L'entreprise qui réalise 40% de son chiffre d'affaires à l'exportation, dispose déjà d'une filiale en Espagne et vient de démarrer son activité en Italie, en s'appuyant comme en France sur la distribution, le groupe Fontana se concentrant sur la vente directe. Mais ses ambitions ne se bornent pas qu'à la boulonnerie. La nouvelle vis VBA3 en est un autre levier de croissance et ce d'autant plus que la visserie s'apprête elle aussi à entrer dans un système normatif européen, concernant cette fois la construction bois (EN 14592). *« Nous sommes les premiers à lancer une vis qui réponde point par point à la nouvelle réglementation pour les structures bois. Le marché européen s'appuie aujourd'hui sur des règles qui apportent un vrai référentiel pour les vis dans la construction »*.

**Une nouvelle génération de vis**

Créateur de la vis moderne pour le bois et l'aggloméré avec la VBAPlus, GFD tourne donc une nouvelle page sur le marché de la visserie avec la VBA3, appelée d'ailleurs à remplacer progressivement son aînée. *« Nous avons gardé le nom VBA car il évoque la vis moderne »* explique Dominique Pellizza. Commercialisée à partir de mars, cette vis a donc été entièrement conçue par les équipes de GFD en fonction de leur observation de l'évolution du marché, de la réglementation mais aussi des demandes des clients. Outre ses caractéristiques techniques, elle présente ainsi deux innovations majeures. D'une part, c'est donc la première

vis répondant aux exigences de la directive européenne sur les produits de construction, d'autre part, elle propose un zingage jaune sans chrome 6, inédit. Substance cancérigène déjà interdite dans plusieurs réglementations européennes pour les matériels électriques et électroniques, l'automobile, les jouets… , le chrome 6 apportait jusqu'alors au zingage jaune une tenue supplémentaire à la corrosion par rapport au zingage blanc. En travaillant avec ses sous-traitants, GFD a ainsi réussi à mettre au point un zingage jaune n'utilisant plus de chrome 6 et permettant une tenue à la corrosion équivalente, le tout sans bouleverser les habitudes du marché pour lequel la visserie bois-agglo est majoritairement jaune... Par la même occasion, cette vis peut prétendre à être la première du marché à se prévaloir d'une démarche éco-responsable, à la fois durable et respectueuse de l'environnement et de la santé.

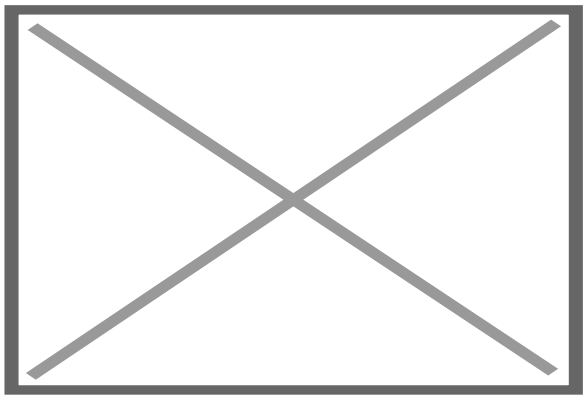
Figurant l'avenir, la VBA3 est aussi la première vis innovante à sortir des nouvelles lignes de Saint-Etienne.

*Agnès Richard*

***200 ans d'innovations***

***1777 : première vis Japy***
***1968 : création de la vis VBA***
***1983 : label Certimeca pour le boulon tête H***
***1984 : lancement de l'emballage pack***
***1992 : invention de la VBA Plus (brevet GFD)***
***2000 : premier boulon Hexa Tech***
***2005 : lancement de la gamme HRC***
***2006 : lancement de la vis VBA Plus anti-fendage***
***2007 : lancement de la VBA Plus terrasse Inox A2***
***2011 : lancement de la VBA3***

**Visserie et boulonnerie à Saint-Etienne**



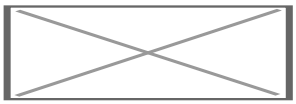
Le site de production de Saint Etienne réunit 70 personnes.

Si, depuis 1991, cette usine était dédiée à la boulonnerie, elle intègre désormais la production de visserie (fin 2009).

En ce qui concerne la boulonnerie, cette unité produit des boulons à tête hexagonale et spécifiques, dans des classes de qualité 5.8 à 12.9. *« Nous développons aussi nos propres outillages de frappe. Ce qui nous permet de maitriser notre outillage de A à Z et d'y apporter nos propres évolutions* ». Chaque année, l'usine bénéficie en moyenne d'un investissement de 1,5 million d'euros par an, une somme un peu plus élevée cette année à cause de la mise en œuvre d'une nouvelle ligne de traitement thermique pour la visserie. En ce qui concerne la visserie, l'usine produit les vis pour le bois VBA3 et VBI, des vis métaux et des vis tôles.

Le savoir-faire de cette usine s'appuie également sur un effort de formation essentiel. *« Notre compétitivité et notre performance reposent en grande partie sur le savoir-faire des hommes. Avant les départs en retraite, nous nous assurons que ce savoir-faire puisse être transmis. C'est d'autant plus important qu'il est unique et ne s'apprend pas sur les bancs d'une école... »* souligne Dominique Pellizza.

***La VBA3, une nouvelle génération de vis bois-agglo***



*Si la VBA3 présente deux premières en matière de visserie, le marquage CE et le zingage jaune sans chrome 6, elle propose également plusieurs évolutions techniques :*

*Sa tête a été retravaillée, et plus particulièrement les crans sous-tête en forme d'ailettes avec cône d'appui à 90°, dans le but de favoriser un fraisage parfait dans le bois : les copeaux sont entrainés vers l'extérieur pendant la rotation de la vis et la collerette permet de refermer le bois pour lui éviter d'éclater. Elle s'adapte également à la majorité des ferrures.*

*L'empreinte est plus profonde, pour faciliter la prise de la vis sur l'embout, et par conséquent réduire l'effort de rejet.*

*Le nouveau filet asymétrique (brevet GFD n° 9204424) améliore la résistance à l'arrachement et est conforme aux nouvelles exigences CE (norme NF EN 14592).*

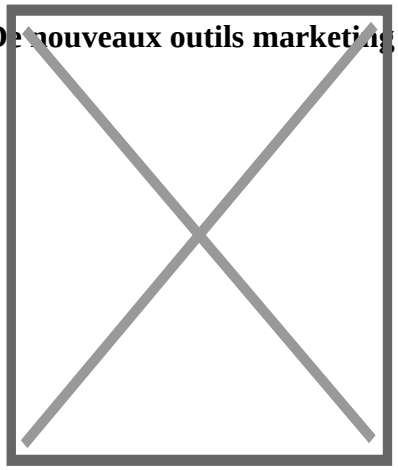
*Un nouveau traitement thermique permet à la vis de gagner en flexibilité (jusqu'à 40 degrés) et d'améliorer le couple de rupture, intérêt non négligeable pour les bois durs.*

*Le moletage est placé au-dessus du filetage sur les vis à filetage partiel, ce qui facilite le passage de la vis, tout particulièrement sur les vis de grande longueur, et réduit fortement le risque de rupture.*

*La lubrification sèche permet un vissage très rapide sans effort.*

*Une nouvelle pointe plus effilée améliore la prise de filet et réduit le temps de pénétration jusqu'à 20%.*

**De nouveaux outils marketing**



A l'occasion du lancement de la VBA3, GFD a conçu de nouveaux outils d'aide à la vente destinés à la distribution (totems, frontons,stop rayons...) ainsi qu'un argumentaire de six pages destiné à présenter aux distributeurs le produit et le programme de marketing destiné au lancement.

Par ailleurs, GFD a conçu six cartes collector, des cartes postales qui présentent les arguments techniques de la vis et les valeurs de l'entreprise, comme la fabrication française, sa volonté d'imposer le marquage CE et la suppression du chrome 6. Sans oublier un site Internet dédié à la VBA3, dans la continuité de celui sur la normalisation pour les charpentes métalliques déjà mis en ligne : normes.charpente-metallique.org.

Pour finir, un catalogue de 18 pages reprend les principaux arguments de la VBA3 et présente toute la gamme visserie.